

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 11 décembre 2014

DECS-ENF (2014) PV1

**Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (DECS-ENF)
(DECS - ENF)**

PROJET DE RAPPORT DE RÉUNION

1^{re} réunion

établi par la Division des droits des enfants

Direction de la Dignité Humaine et de l'Égalité

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par Mme Marja RUOTANEN, directrice, Direction de la justice et de la dignité humaine. Elle souhaite la bienvenue aux membres du nouveau comité établi par le Comité des Ministres afin de confier l'élaboration de la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (« la Stratégie ») aux Etats membres dès le début du processus. Elle rappelle que le Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (DECS-ENF) a également été chargé de faire le point sur l'état de mise en œuvre de l'actuelle Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2015 et d'organiser une consultation sur la prochaine stratégie, notamment avec le Réseau de coordinateurs nationaux sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe

Mme Ruotanen rappelle que les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe – droits de l'homme, démocratie et Etat de droit – doivent être les piliers de la future Stratégie. Elle précise que le DECS-ENF a pour mission de définir des priorités qui sont pertinentes pour l'Organisation et ses Etats membres, en s'appuyant sur les progrès accomplis dans le cadre de l'actuelle Stratégie. Conformément à la politique générale du Conseil de l'Europe, la Stratégie doit s'attacher au suivi et à la mise en œuvre des normes juridiques du Conseil de l'Europe en vigueur, notamment la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) plutôt que d'établir de nouvelles normes. Elle souligne combien il est important d'intégrer les droits de l'enfant dans tous les domaines politiques, tant au niveau du Conseil de l'Europe qu'au niveau national.

Mme Ruotanen informe que les élections du/de la président(e), du/de la vice-président(e), du bureau et du/de la rapporteur(e) pour l'égalité entre les femmes et les hommes auront lieu l'après-midi et demande au Comité de nommer Mme Regina Jensdottir, Coordinatrice des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe, présidente ad interim de la réunion en ce premier jour.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

L'ordre du jour est adopté par le DECS-ENF, tel qu'il figure à l'annexe I au présent rapport. La liste des participants est reproduite à l'annexe II.

3. Présentation des participants

Les participants sont invités à se présenter et à expliquer ce qu'ils attendent de cette réunion. Un grand nombre de participants souhaitent que les Etats membres et les autres parties prenantes extérieures soient davantage impliqués dans l'élaboration de la prochaine Stratégie qu'ils ne l'ont été pour la stratégie actuelle. Un consensus semble également se dégager pour que la prochaine Stratégie continue de s'appuyer sur les grands piliers de la stratégie actuelle, tout en étant ouverte à de nouveaux thèmes et idées nouvelles. Ils souhaitent aussi un système d'évaluation interne, la participation d'enfants à l'élaboration de la Stratégie, une Stratégie axée en priorité sur la mise en œuvre des normes juridiques en vigueur et le suivi des droits de l'enfant, un échange de bonnes pratiques fondées sur des données probantes.

Plusieurs membres, notamment ceux de pays qui développent actuellement des stratégies nationales ou des plans d'action nationaux sur les droits de l'enfant, espèrent que la Stratégie du Conseil de l'Europe sera un outil qui pourra être repris au niveau national. Parmi les thèmes à inclure dans la nouvelle Stratégie, ils citent les enfants et internet, ainsi que l'inclusion sociale des enfants vulnérables, en particulier des enfants handicapés et des enfants issus de migrants.

4. Election du/de la président(e) et du/de la vice-président(e)

Le DECS-ENF procède à l'élection par acclamation du/de la président(e) et du/de la vice-présidente, ainsi que des trois membres du Bureau.

Le DECS-ENF

→ élit Mme Sophie Del Corso (France) en tant que présidente et Mme Ina Verzivolli (Albanie) en tant que vice-présidente du Comité. M. Joost van Haelst (Belgique), Mme Ivana Milas Klarić (Croatie) et Mme Charlotte Palmstierna (Suède, absente) sont élus membres du Bureau.

5. La Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2012-2015 : communication du Secrétariat et des organes du Conseil de l'Europe sur l'état d'avancement de la mise en œuvre

Après une introduction de Mme Regina Jensdottir, les membres de la Task force intersectorielle du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant présentent les progrès accomplis par leurs pays respectifs pour mettre en œuvre la Stratégie actuelle, ainsi que les questions que la prochaine Stratégie pourrait aborder. Mme Jensdottir revient sur les trois cycles d'activité que le programme « Construire une Europe pour et avec les enfants » a engagés depuis son lancement en 2006. Concernant le troisième cycle en cours, elle rappelle qu'il est axé sur un renforcement des activités de suivi et de coopération en vue d'une mise en œuvre effective des normes du Conseil de l'Europe. Les présentations des autres membres du Secrétariat et des organes du Conseil de l'Europe sont réparties en fonction des quatre domaines thématiques de la Stratégie et sont disponibles sur le site du DECS-ENF.

Promouvoir des services et des systèmes adaptés aux enfants

Mme Agnes von Maravic explique que les questionnaires ont été préparés en coopération avec le Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS) dans le cadre de la politique de suivi de la Recommandation sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles et des Lignes directrices sur les soins de santé adaptés aux enfants (adoptées par le Comité des Ministres en 2011). Concernant les Lignes directrices, elle rappelle que le Conseil de l'Europe a arrêté ses activités sur les soins de santé et dispose de ressources très limitées pour assurer leur suivi. De ce fait, une coopération étroite avec l'OMS est envisagée en la matière.

M. Philippe Krantz présente le plan d'action pour la promotion des Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, dont le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a pris note lors de sa réunion d'octobre 2014. Un réseau informel sur une **justice adaptée aux enfants** a été créé et le site Web www.coe.int/childjustice, qui propose 22 versions linguistiques des Lignes directrices, va être relancé. Une approche régionale pour les Etats membres ayant des systèmes judiciaires similaires a été mise en place pour leur permettre de partager leurs bonnes pratiques. En février 2015, une première réunion avec des participants de 11 Etats membres de la région de la mer Baltique examinera des moyens adaptés aux enfants pour rassembler, recueillir et protéger les preuves émanant des enfants.

M. Villano Quirazi fait le point sur les activités engagées pour promouvoir la Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation, qui vise à garantir l'accès à l'éducation pour tous et un environnement d'apprentissage non violent, qui prend en considération les besoins sociaux et éducatifs de

chacun. Deux projets de coopération pour une éducation inclusive (Europe du Sud-est) et l'éducation des jeunes à risque sont actuellement mis en œuvre. Les nouveaux projets prévus en 2016 incluront **l'éducation à la citoyenneté numérique** et l'éducation pour les enfants à risque.

Mme Yulia Pererva informe le DECS-ENF que la **Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme** couvre les quatre objectifs de la Stratégie pour les droits de l'enfant. Une version de la Charte adaptée aux enfants et des dessins sélectionnés lors d'un concours de bandes dessinées pour les enfants sont disponibles sur www.coe.int/edc. Mme Pererva présente également le programme du projet pilote « Droits de l'homme et démocratie en action » cofinancé par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, et informe qu'une conférence d'évaluation sur la mise en œuvre de la Charte est prévue en 2017.

Supprimer toutes les formes de violence à l'égard des enfants

Mme Gordana Berjan rappelle la norme globale du Conseil de l'Europe dans le domaine de la **violence à l'égard des enfants**, les Lignes directrices sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence. Elle précise qu'en plus de promouvoir des approches intégrées et stratégiques de la violence au niveau national, la Division des droits des enfants porte une attention particulière à la question de la violence sexuelle et des châtiments corporels. Elle fait référence au 35^e anniversaire de l'interdiction de tous les châtiments corporels en Suède et à la volonté du Conseil de l'Europe d'aider les Etats membres qui souhaitent suivre l'exemple suédois. Mme Berjan informe que plusieurs manifestations sont prévues :

- réunion interrégionale à haut niveau sur la violence à l'égard des enfants, la parentalité positive et la petite enfance organisée par le Représentant spécial des Nations Unies chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants, 18-19 juin 2015, Strasbourg,
- université internationale d'été sur le thème « la mise en œuvre des droits de l'enfant – donner les moyens nécessaires aux parents, aux familles et aux communautés », organisée en coopération avec Eurochild et le Child and Family Research Centre (Centre de recherche sur l'enfant et la famille), juin 2015, université de Galway (Irlande),
- manifestation à haut niveau pour abolir les châtiments corporels infligés aux enfants, Autriche, 2016.

Mme Gioia Scappuci fait le point sur les 47 signatures et 34 ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, et rappelle que la Convention de Lanzarote est également ouverte à l'adhésion des Etats non membres. La Convention érige en infraction pénale tous les types possibles d'infraction sexuelle à l'égard des mineurs (dont les abus sexuels, la prostitution enfantine, la pédopornographie, la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles et la corruption d'enfants du fait de leur exposition à des contenus et activités de nature sexuelle). Le Comité des Parties (Comité de Lanzarote) suit la mise en œuvre de la Convention avec une approche thématique dans les pays et propose une plate-forme dédiée au partage de l'information.

Mme Joanne Hunting informe le Comité sur les activités du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** dans le domaine de la violence à l'égard des enfants, et en particulier sur ses contributions à la campagne Un sur Cinq pour supprimer les violences sexuelles à l'encontre des enfants : www.coe.int/congress-oneinfive. Elle informe que la commission des questions d'actualité du Congrès a approuvé la proposition de Johan van den Hout (Pays-Bas, SOC), porte-parole thématique du Congrès sur les enfants, de rédiger un rapport sur le thème « Défendre les droits des enfants en période d'austérité : responsabilités des collectivités locales et régionales ». Le rapport sera débattu en octobre 2015, à l'occasion de la 29^e session du Congrès.

M. Markus Lehner informe que le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) va terminer son premier cycle d'évaluation. Dans ses rapports, le GRETA aborde systématiquement la question de la traite des enfants et la traitera plus spécifiquement dans le questionnaire du second cycle d'évaluation, qui a démarré en mai 2014. Les pays seront interrogés sur ce qu'ils font pour réduire la vulnérabilité des enfants à la traite et mettre en place un environnement protecteur pour les enfants ; ils devront également préciser s'il existe un système d'enregistrement des enfants à la naissance. La publication des premiers rapports est prévue à l'automne 2015.

Mme Ilina Taneva présente les travaux du **Conseil de coopération pénologique (PC-CP)**, qui a préparé la Recommandation CM/Rec(2008)11 sur les Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures. Le PC-CP a adopté le projet de rapport sur la violence dans les établissements pour jeunes délinquants élaboré par le professeur Ton Liefaard lors de sa réunion plénière de novembre. Si les 37 réponses au questionnaire sont riches d'informations sur la violence entre les jeunes, elles contiennent peu de données sur la violence exercée par le personnel à l'encontre des jeunes détenus. Le Conseil de coopération a également décidé d'examiner de plus près la question de la violence impliquant les jeunes filles détenues.

M. Julien Attuil informe le DECS-ENF sur les travaux du **Comité européen pour la prévention de la torture (CPT)** qui a l'occasion de rencontrer des enfants privés de liberté lors de la vingtaine de visites qu'il effectue chaque année et qui a formulé de nombreuses recommandations aux Etats membres concernant les enfants placés en détention. Le CPT s'intéresse de plus près aux enfants depuis la publication en 2012 d'un rapport du professeur Ursula Kilkelly, qui a examiné la possibilité pour le Comité de protéger les droits des enfants placés en détention. Le Comité publiera en 2015 une version révisée de ses normes sur les enfants privés de liberté dans le contexte pénal.

Rappelant la recommandation CM/Rec (2010)2 relative à la désinstitutionalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collectivité, ainsi que l'engagement global de l'Organisation en faveur de la désinstitutionalisation, Mme Susie Morgan présente les principaux outils que le Conseil de l'Europe a élaborés avec SOS Villages d'Enfants pour promouvoir les droits des **enfants placés** : « Découvrez vos droits ! », une brochure dans le style d'une bande dessinée qui informe les enfants placés sur leurs droits, et « Défendre les droits de l'enfant », un guide à l'usage des professionnels qui travaillent auprès d'enfants placés. Un projet de formation des formateurs est actuellement en cours de préparation avec SOS Villages d'enfants ; la première formation aura lieu en... à Budapest.

M. Michaël Guet informe le DECS-ENF sur les activités transversales du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms. Ces activités comprennent l'aide aux Etats membres pour améliorer la scolarisation des enfants roms et abolir la ségrégation à l'école. Le Comité ad hoc d'experts sur les questions roms (CAHROM) a entériné plusieurs rapports thématiques sur l'éducation des enfants roms. La visite des experts en République tchèque (novembre 2014) a surtout été consacrée aux enfants roms d'âge préscolaire. D'autres groupes thématiques du CAHROM programmés en 2015 se pencheront sur le problème des mariages précoces des jeunes filles roms (visite en Roumanie), des enfants des rues et de la prostitution en relation avec la traite des êtres humains (visite en Albanie). M. Guet propose de développer une version adaptée aux enfants de l'outil de campagne DOSTA dans le cadre de la prochaine Stratégie et d'inviter le Rapporteur sur les enfants roms du CAHROM à l'une des prochaines réunions du DECS-ENF pour un échange de vues. Il propose également que le DECS-ENF désigne un rapporteur sur les enfants roms (voir Questions diverses).

Mme Andrea Krznar, membre du Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées (DECS-RPD), informe le DECS-ENF que le DECS-RPD est en train d'évaluer le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015 et d'élaborer une nouvelle stratégie. En relation avec les conclusions de la Conférence sur le thème « Inclusion totale des enfants et des jeunes handicapés au sein de la société » (Bruxelles, novembre 2013) et à la Recommandation CM/REC(2013)3 visant à « garantir la pleine inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans la société », Mme Krznar insiste sur la nécessité de considérer les enfants handicapés comme tous les autres enfants, et non pas comme un groupe à part et vulnérable. Aujourd'hui, les problèmes que rencontrent les jeunes handicapés sont surtout les clichés et le manque de respect, un faible niveau de participation, le manque d'accès à des services adaptés, un faible niveau de vie et un isolement dû de la ségrégation dans les écoles et les institutions spécialisées (voir annexe III).

Se référant à la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre comme le premier instrument international des droits de l'homme contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, M. Joakim Smedman présente les travaux de **l'unité sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre** (unité SOGI) du Conseil de l'Europe sur les enfants LGBT. L'Assemblée parlementaire a publié un rapport sur les droits de l'enfant à l'intégrité physique qui aborde la question des interventions médicales sur les enfants intersexués. Pour l'avenir, M. Smedman propose une audition commune avec la Division des droits des enfants sur les droits des enfants transgenres et dit que ce groupe d'enfants devrait être inclus dans la nouvelle Stratégie en tant que groupe vulnérable.

Mme Lilja Grétarsdóttir rend compte des travaux du coordinateur des **migrations** du Conseil de l'Europe, qui publie un bulletin d'information mensuelle sur les principales activités de l'Organisation en matière de migration, d'asile et d'intégration. Elle insiste sur la nécessité de se pencher plus particulièrement sur les enfants migrants en situation irrégulière et de faire en sorte que les procédures d'évaluation de l'âge, qui sont souvent une expérience traumatisante, soient mieux adaptées aux enfants et plus dignes.

Mme Sevinj Fatalyeva, membre de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de **l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe** (APCE) fait le point sur les activités de l'Assemblée parlementaire dans le domaine de l'enfance. L'APCE a adopté des résolutions et des recommandations sur des thèmes aussi variés que la lutte contre les images d'abus d'enfants, les sévices sur des enfants placés en établissement, l'adoption à l'étranger, la justice pour mineurs et la lutte contre le tourisme sexuel. Elle prépare actuellement des rapports sur la prise en charge des enfants présentant des problèmes d'attention, les pratiques de retrait d'enfants de leurs familles, l'hypersexualisation des enfants et l'accès à des services de soins et des services sociaux adaptés à l'enfant. Mme Fatalyeva présente ensuite les activités du Réseau de parlementaires de référence pour la Campagne Un sur Cinq pour mettre fin à la violence sexuelle à l'égard des enfants, qui a tenu plus de 20 débats et engagé de nombreuses activités nationales sur des thématiques liées à la violence sexuelle, et qui promeut avec succès la ratification de la Convention de Lanzarote. Elle propose d'inclure dans les thèmes de la future Stratégie les conséquences des mesures d'austérité sur les enfants, les mêmes chances d'épanouissement pour tous les enfants et tous les jeunes, ainsi que la protection des enfants contre toutes les formes de violence sexuelle sur une base permanente.

Mme Jensdóttir informe que le Comité des Ministres a demandé au DECS-ENF de prendre note de deux **recommandations récentes de l'Assemblée parlementaire** sur le placement en rétention d'enfants migrants et la pauvreté des enfants. Concernant la première, elle propose que le Secrétariat, malgré les ressources limitées disponibles pour les problèmes de migration, examine la possibilité de lancer une étude de faisabilité.

A l'issue de la discussion, le DECS-ENF

→ prend note de la Recommandation 2056(2014) de l'Assemblée parlementaire sur les alternatives au placement en rétention d'enfants migrants et demande au Secrétariat d'examiner, par le biais de la Task force intersectorielle du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant et en particulier du coordinateur des migrations, la possibilité de lancer une étude de faisabilité sur le placement en rétention des enfants migrants.

→ prend également note de la Recommandation 2044 (2014) de l'Assemblée parlementaire sur le thème « Eradiquer la pauvreté des enfants en Europe » et de la réponse du Comité des Ministres.

L'intervenant suivant est M. Gérard Greneron, vice-président de la Commission Droits de l'Homme de la **Conférence des OING** du Conseil de l'Europe. Il présente les activités de la Conférence des OING et insiste sur la situation problématique des mineurs migrants non accompagnés, souvent victimes de l'exploitation par le travail, des enfants roms et des enfants handicapés, que la prochaine Stratégie devrait aborder en priorité.

Encourager la participation des enfants

Mme Gordana Berjan informe les participants sur les travaux accomplis pour mettre en œuvre la Recommandation CM/Rec(2012)2 sur la **participation des enfants** et des jeunes de moins de 18 ans, qui repose sur l'article 12 de la CNUDE. Un outil d'évaluation a été développé pour évaluer le niveau de mise en œuvre du droit de participation des enfants au niveau national. L'outil est actuellement testé en Estonie, en Irlande et en Roumanie. Les informations reçues en retour feront l'objet d'une discussion lors de la réunion prévue au printemps 2015 en Espagne.

Communication de l'Union européenne et des organisations internationales

Mme Margarete Tuite informe sur les activités de la **Commission européenne** en faveur d'une justice adaptée aux enfants ; la Commission encourage l'utilisation des Lignes directrices du Conseil de l'Europe, dont elle tient compte pour élaborer ses instruments juridiques, notamment la proposition d'une directive relative à la mise en place de garanties procédurales en faveur des enfants soupçonnés ou poursuivis dans le cadre des procédures pénales. Une étude est en cours pour recueillir des données sur la participation des enfants dans les procédures judiciaires pénales, civiles et administratives. Les données sur les procédures pénales ont été publiées en juin. Concernant la participation des enfants, la législation fait l'objet d'une étude et un compendium de bonnes pratiques est en cours d'élaboration. Mme Tuite fait également mention de l'étude sur les enfants disparus en Europe, qui consacre plusieurs chapitres aux enfants placés en institution qui fuguent et aux enfants non accompagnés ; elle évoque la possibilité d'établir un cadre de coopération plus formel entre la Commission et le Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'enfant.

Mme Elda Moreno présente les travaux du **Représentant spécial des Nations Unies chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants** et rappelle que, depuis 2006, le Conseil de l'Europe sert de plateforme régionale pour la mise en œuvre de la recommandation de l'étude mondiale UNSG sur la violence contre les enfants. Elle insiste sur la nécessité d'avoir une approche en deux volets, qui encourage à la fois les stratégies intégrées pour protéger les enfants contre la violence et la construction d'une culture des droits de l'enfant. Elle insiste sur l'importance de la prévention dès le plus jeune âge grâce à la parentalité positive, telle que prévue dans la Recommandation Rec(2006)19 du Conseil de l'Europe relative aux

politiques visant à soutenir une parentalité positive. Elle informe que le Conseil de l'Europe accueillera les 18 et 19 juin 2015 la réunion interrégionale à haut niveau sur la violence à l'égard des enfants organisée chaque année par le Représentant spécial des Nations unies chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants.

Mme Michaela Bauer donne au DECS-ENF des informations sur les priorités actuelles de **l'Unicef** dans la région de l'Europe centrale et orientale/CEI et insiste sur le rôle important du Conseil de l'Europe en tant que partenaire régional. Elle souligne la nécessité d'une approche fondée sur des éléments factuels et des données, communique plusieurs statistiques provenant de la région de l'Europe centrale et orientale/CEI sur les enfants handicapés, la prise en charge institutionnelle, les enfants roms, les avortements sélectifs en fonction du sexe (filles), le suicide des adolescents (garçons), et déclare qu'une attention particulière devrait être portée aux enfants et adolescents les plus vulnérables.

Mme Valentine Sébile présente les travaux de **l'Organisation de la Francophonie (OIF)**, qui comprend 54 Etats membres et 23 Etats observateurs ; dans certains pays, plus de 50 % de la population a moins de 18 ans. L'OIF peut s'appuyer sur un réseau de 16 institutions qui organisent des formations sur des questions liées aux enfants, avec la police notamment ; elle travaille beaucoup avec la société civile et a un groupe d'experts sur les droits de l'enfant.

6. La Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant pour 2016 et au-delà

6.1 Eléments possibles de la prochaine Stratégie

Commissaire aux droits de l'homme

Le Commissaire aux droits de l'homme, M. Nils Muižnieks, prononce un discours – reproduit à l'annexe IV du présent rapport – sur la place des droits des enfants dans ses travaux. Les obstacles majeurs identifiés par le Commissaire pendant ses visites dans différents pays sont :

- la ségrégation des enfants roms et des enfants handicapés dans l'éducation
- les enfants apatrides
- les violations des droits de l'enfant dans les procédures de migration et d'asile
- les conséquences des mesures d'austérité sur les enfants
- la justice des mineurs et en particulier la détention des enfants
- la violence à l'encontre des enfants (qui tend à s'aggraver en période de crise économique)
- les enfants LGTB et intersexués
- les droits de l'enfant sur internet

Au cours de l'échange qui suit, M. Benoît van Keirsbilck attire l'attention sur la nécessité d'évaluer le suivi des lieux de détention pour les enfants et de mettre en place des mécanismes de signalement efficaces pour les enfants détenus. Il informe les participants sur l'appel en faveur d'une étude mondiale sur les enfants privés de liberté, ainsi que sur le projet « Children's Rights Behind Bars », qui vise à améliorer l'application des normes internationales relatives à la justice des mineurs afin de protéger les droits et les besoins des enfants privés de liberté. A l'issue du projet, un Guide pratique sera élaboré à l'intention des professionnels qui effectuent des visites dans des lieux de privation de liberté.

Le Commissaire approuve et indique que les mécanismes de signalements nationaux pour les détenus ne sont généralement pas axés sur les besoins des enfants et des adolescents privés de liberté.

La représentante de l'Estonie indique que l'adoption d'une nouvelle loi sur la protection des enfants interdira les châtiments corporels dans toutes les institutions et accordera automatiquement la citoyenneté estonienne à tous les nouveau-nés. Concernant les enfants intersexués, il n'y a eu que deux cas en Estonie depuis 10 ans ; la pratique actuelle, qui veut que les médecins décident du sexe de l'enfant et pratiquent l'opération, doit être révisée.

Le Commissaire répond qu'environ 2000 enfants présentent les caractéristiques des deux sexes et qu'en 2013, l'Allemagne a été le premier pays européen à reconnaître un troisième genre pour les nouveau-nés qui présentent des organes génitaux ambigus.

La représentante de l'Unicef insiste sur la nécessité de s'intéresser non seulement aux enfants placés en détention, mais aussi à l'accès à la justice des enfants au sens large, clairement déficiente dans de nombreux pays.

Présentation des priorités des Etats membres

Mme Greijer, consultante indépendante, résume les conclusions d'une consultation des membres du Réseau des coordinateurs nationaux sur les droits de l'enfant réalisée début 2014 et sur la Conférence de mi-mandat organisée à Dubrovnik en mars 2014 concernant les éléments de la prochaine Stratégie. Les Etats membres ont fortement souhaité poursuivre les activités liées aux éléments suivants :

- des services et dispositifs adaptés aux enfants (en particulier une justice adaptée aux enfants et une aide à la parentalité/famille) ;
- la violence à l'encontre des enfants (en particulier la violence sexuelle, les châtiments corporels, la violence à l'école et dans les médias/cyberespace, l'hypersexualisation des enfants dans les médias) ;
- les enfants en situation de vulnérabilité (en particulier les enfants bénéficiant d'une prise en charge alternative et les enfants handicapés ; les vulnérabilités multiples ; les conséquences de la crise économique) ;
- la participation des enfants.

De plus, les Etats membres souhaitent que la future Stratégie privilégie les thèmes suivants :

- les conséquences des mesures d'austérité et l'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale ;
- les risques et les possibilités liées à l'utilisation par les enfants des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Concernant les méthodes de travail, plusieurs Etats membres souhaitent une meilleure évaluation des effets des normes et politiques du Conseil de l'Europe au niveau national. Plusieurs Etats membres demandent que les membres et les enfants soient davantage impliqués dans l'élaboration de la Stratégie.

Groupes de travail

A l'issue des présentations, le DECS-ENF se constitue en groupes de travail pour traiter les questions suivantes :

1. Que peut faire le Conseil de l'Europe pour promouvoir la mise en œuvre des Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants ?
2. Que peut-il faire pour promouvoir des services sociaux adaptés aux enfants tels que définis dans la Recommandation sur des services sociaux adaptés aux familles et aux enfants ?
3. Que peut-il faire pour promouvoir la parentalité positive et l'abolition des châtiments corporels à l'encontre des enfants ?
4. Que peut-il faire pour aider les Etats membres à développer des stratégies intégrées pour protéger les enfants contre la violence ?
5. Que peut-il faire pour aider les Etats membres à recueillir des données sur la violence sexuelle et à mettre en œuvre la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels ?
6. Que peut-il faire pour soutenir le respect des droits de l'enfant en période d'austérité économique ?
7. Que peut-il faire pour renforcer l'évaluation et la collecte des données sur la participation de l'enfant dans les Etats membres ?

Les résultats des discussions telles que présentées à la Plénière sont reproduits dans l'annexe V du présent rapport et seront pris en compte par le Secrétariat pour préparer un premier projet de stratégie.

6.2 Processus d'élaboration de la Stratégie

Questionnaires

Mme Regina Jensdottir ouvre la discussion et se félicite de la création du DECS-ENF en réponse à la demande des Etats membres, qui veulent s'impliquer davantage et à un stade plus précoce dans le développement de la prochaine Stratégie. Mme Agnes von Maravić présente trois projets de questionnaires qui seront envoyés respectivement aux Etats membres, aux ONG et aux organisations internationales. La partie 1 du questionnaire aux Etats membres permettra d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre de l'actuelle Stratégie. Les questions de la partie 2 portent sur la future Stratégie. Au cours de la discussion qui suit, les membres soulèvent la question de la situation spéciale des membres du DECS-ENF qui sont aussi médiateurs. Les Etats membres demandent également que le délai fixé pour répondre au questionnaire, actuellement de deux mois, soit prolongé.

A l'issue de la discussion, le DECS-ENF

→ décide que les médiateurs des enfants seront consultés à part des Etats membres. Pour les Etats membres qui ont nommé un médiateur comme seul représentant au DECS-ENF, les membres du CDDECS seront chargés de la réponse nationale.

→ précise que tous les Etats membres, y compris ceux de type fédéral, ne doivent envoyer qu'une seule réponse nationale. En cas de points de vue divergents dans un pays membre, des informations supplémentaires peuvent être jointes à la fin du questionnaire.

→ convient que les Etats membres auront trois mois pour répondre au questionnaire.

Participation des enfants

Mme von Maravić rappelle que les points de vue des enfants sur les thèmes à inclure dans la dernière stratégie avaient été recueillis par une étude secondaire approfondie de rapports sur des consultations d'enfants antérieures. L'étude s'appuyait sur un grand nombre de consultations nationales et internationales organisées par des médiateurs, des ONG, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations. Le Secrétariat aurait apprécié d'entendre les avis du DECS-ENF pour savoir si cette approche devrait être poursuivie et/ou si une participation plus directe des enfants devrait être envisagée, éventuellement sur un thème spécifique (en relation avec les questions liées à internet par ex.). Faute de temps à la fin de la réunion, la discussion est très brève. Les points suivants sont soulevés :

- il est important que les enfants participent au développement de la Stratégie ;
- la prochaine Stratégie devrait prévoir un processus permanent de participation des enfants ;
- il est important que la Stratégie s'appuie sur des données existantes sur les points de vue des enfants et utilise les résultats des consultations antérieures ;
- impliquer les enfants au niveau national plutôt qu'eupéen peut s'avérer plus sensé.

A l'issue de la discussion,

→ les membres suivants du DECS-ENF se proposent pour aider le Secrétariat à trouver des moyens d'associer pleinement les enfants à l'élaboration de la prochaine Stratégie : Mme Malvina Govaert (Belgique), Mme Gudridur Bolladottir (Islande) et Mme Elise Skarsaune (Norvège).

7. Groupe de discussion sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique

La Présidente ouvre la discussion en soulignant l'importance du thème et remercie le Secrétariat de l'avoir mis à l'ordre du jour de la réunion.

Mme Jensdottir rappelle la volonté d'un grand nombre de pays membres que le Conseil de l'Europe propose des orientations sur les possibilités et les risques de l'utilisation par les enfants d'internet et d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC). Afin d'avoir une base de discussion, le Secrétariat avait invité les pays membres à présenter leurs bonnes pratiques nationales qui se servent d'internet pour renforcer les droits de l'enfant ou pour combattre les risques et problèmes liés aux TIC. Les sites présentés par les membres du DECS-ENF sont recensés et décrits à l'annexe VI du présent rapport.

M. Johan Friestedt, du Secrétariat de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), informe que l'article 17 de la Convention contient une obligation juridique, puisqu'il est écrit que : « les Parties développent et promeuvent, en coopération avec les acteurs du secteur privé, les capacités des enfants, parents et éducateurs à faire face à un environnement des technologies de l'information et de la communication qui donne accès à des contenus dégradants à caractère sexuel ou violent qui peuvent être nuisibles. »

Le Secrétariat présente « Through the Wild Web Woods », jeu électronique sur la sécurité sur internet disponible en 27 langues. Une mise à jour du jeu et le développement d'une application pour tablette sont prévus en 2015, grâce à une contribution volontaire du Luxembourg.

Mme Christina Lamprou, membre du bureau du **Comité directeur sur les médias et la société de l'information** (CDMSI), présente les activités de son Comité et en particulier la Stratégie du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'internet 2012-2015 et le Guide des droits de l'homme du Conseil de l'Europe pour les utilisateurs d'internet, adopté par le Comité des Ministres en 2014 (voir annexe VI). Une nouvelle Stratégie sur la gouvernance d'internet sera coordonnée avec la Division des droits des enfants.

M. Lee Hibbard, **coordinateur du Conseil de l'Europe sur la société de l'information et la gouvernance de l'internet**, précise que la coopération avec les acteurs économiques est essentielle pour mettre en œuvre des normes en matière de droits de l'homme sur internet. Le Conseil de l'Europe est un membre actif du Dialogue européen sur la gouvernance d'internet (EuroDIG). La prochaine réunion aura lieu les 4 et 5 juin 2015 à Sofia, Bulgarie.

M. Villano Quiriazzi présente les concepts d'un nouveau projet sur la **citoyenneté numérique** au sein du secteur de l'éducation du Conseil de l'Europe. L'objectif est d'intégrer les compétences numériques dans les programmes scolaires, en mettant l'accent sur les possibilités et les risques. Il souligne que le projet sera réalisé en étroite coopération avec la Division des droits des enfants et le Service de la société de l'information.

La représentante de la Communauté française de Belgique informe que les données recueillies auprès d'enfants en Belgique montrent que les TIC occupent une place essentielle dans la vie des enfants dès l'âge de cinq ou six ans. Elle souligne l'importance affective des nouvelles technologies, qui peuvent consoler l'enfant et le reconforter, en particulier dans les moments difficiles et créent un sentiment d'appartenance. En Belgique, 5 % des enfants n'ont pas accès à internet, ce qui limite l'exercice de leurs droits sociaux et culturels.

La représentante islandaise indique que le débat sur les enfants et internet est parfois trop axé sur les risques et pas assez sur les possibilités, et que la responsabilisation et la participation des enfants sont cruciales.

Mme Jensdottir présente les travaux du Comité de Lanzarote sur la mise en œuvre de l'article 23 de la Convention de Lanzarote concernant la sollicitation en ligne d'enfants à des fins sexuelles, aussi connue sous le nom de « grooming ». Un avis sur le grooming a fait l'objet d'une discussion lors de la réunion de décembre du Comité et sera adopté en 2015.

Mme Patricia Manson, Chef de l'Unité pour l'Inclusion, les compétences et la jeunesse, DG Connect, **Commission européenne**, présente ensuite les activités, très variées, menées par l'Union européenne dans le domaine des enfants et des TIC. Elle présente la Stratégie européenne pour un internet mieux adapté aux enfants, qui propose une série d'activités articulées autour des objectifs suivants :

- produire des contenus électroniques créatifs et éducatifs et propose des expériences positives aux les enfants
- renforcer la sensibilisation, en particulier enseigner la culture numérique et la sécurité en ligne dans toutes les écoles de l'UE
- créer un environnement en ligne sûr pour les enfants grâce à des paramètres de confidentialité en fonction de l'âge, à l'utilisation plus large des fonctions de contrôle parental et la classification des contenus
- lutter contre les abus sexuels à l'encontre des mineurs et l'exploitation sexuelle des enfants.

Les technologies évoluant très vite, la Commission s'appuie sur la législation uniquement pour des principes généraux et la complète avec des mécanismes d'autorégulation développés par et avec l'industrie et la société civile, comme le « CEO Coalition to make a better Internet for kids », qui invite les signataires à agir dans les cinq domaines suivants :

- des outils de signalement simples et solides pour les utilisateurs
- des paramètres de confidentialité adaptés à l'âge
- une utilisation plus large de la classification des contenus
- une plus grande disponibilité et utilisation des fonctions de contrôle parental
- le retrait effectif des images d'abus sexuels commis sur des enfants.

DG Connect finance des activités de recherche, des centres pour un internet plus sûr et d'autres activités par le biais d'un Mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Concernant les besoins pour l'avenir, Mme Manson souligne la nécessité de reconnaître qu'internet fait partie de la vie « réelle » des enfants, de renforcer la sensibilisation en particulier des parents, de mettre en place des partenariats public-privé et d'engager plus de recherches, notamment sur la psychologie de l'enfant dans l'environnement numérique.

Mme Elda Moreno présente les principales conclusions de l'étude du **Représentant spécial des Nations Unies chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants** intitulée « [Releasing children's](#)

potential and minimizing risks. ICT's, the Internet and Violence against Children ». Elle souligne qu'il est important de comprendre les expériences des enfants et leurs attentes concernant internet, de travailler avec les gouvernements et la société civile, et d'intégrer des acteurs du monde de l'entreprise pour maximiser les chances et minimiser les risques.

La présentation de Mme Sonia Livingstone sur les « **droits des enfants dans l'environnement numérique. Ce que nous savons et ce que nous ignorons** » est très apprécié par les participants. La présentation est disponible sur le site Web du DECS-ENF.

La présentation est suivie d'un **groupe de discussion** avec Mme Jasmina Byrne du Centre de recherche de l'Unicef, Mme Olga Khazova, membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Mme Elizabeth Milovidov, Crossing Guard Consulting, et Mme Janice Richardson, conseillère principale du réseau European Schoolnet et coordonnatrice du réseau Insafe. Les diapositives des intervenants sont disponibles sur le site du DECS-ENF.

Principaux éléments du groupe de discussion et des échanges qui s'ensuivent avec les participants :

- l'accès à internet est un droit fondamental qui n'est pas une réalité pour tous les enfants, en particulier pour les enfants défavorisés (filles, handicapés, minorités, pauvres)
- la nécessité de trouver un équilibre entre les possibilités et les risques
- la nécessité de permettre aux enfants d'utiliser internet pour participer activement et favoriser leur engagement civique
- le rôle important des parents, mais aussi des frères et sœurs plus âgées, des grands-parents et d'autres personnes qui s'occupent de l'enfant. Nécessité pour les parents de communiquer avec les enfants, de s'impliquer et d'utiliser les compétences parentales qu'ils ont dans le monde réel dans le monde virtuel aussi.
- Il s'agit d'un thème transversal qui doit être intégré dans tous les domaines pertinents du gouvernement
- la nécessité d'avoir une approche impliquant des acteurs multiples (secteur public, société civile, entreprises, enfants, parents et éducateurs)
- l'importance de former les professionnels, en particulier les enseignants, à la culture numérique
- la nécessité d'avoir plus d'informations et d'engager plus de recherches sur l'utilisation par les enfants d'internet et leurs points de vue
- la pratique discutable des parents qui utilisent de plus en plus des logiciels de surveillance pour suivre leurs enfants
- protéger les enfants en limitant et en surveillant leur accès à internet ou les laisser explorer les « faces sombres » d'internet et renforcer eux-mêmes leur capacité à résister pour gérer les risques.

8. Dates et lieux des deuxième et troisième réunions en 2015

La deuxième réunion du DECS-ENF aura lieu les 12 et 13 mai 2015 à Strasbourg.

La date de la troisième réunion n'est pas encore confirmée. Elle sera très probablement organisée en même temps que la réunion des coordinateurs nationaux sur les droits de l'enfant et en coopération avec le Comité des droits de l'enfant des Nations unies et l'Unicef à Genève au cours de l'automne 2015.

9. Questions diverses

Mme Aneta Majerčíkova (République tchèque) est élue rapporteure sur l'égalité entre les femmes et les hommes du DECS-ENF.

Sur proposition du secrétaire du CAHROM, M. Michaël Guet, le DECS-ENF élit M. Tuomas Kurttila (Finlande) rapporteur sur les enfants roms du DECS-ENF.

Annexe I

**Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant
(DECS - ENF)
1^{re} réunion**

Ouverture de la réunion : jeudi 13 novembre 2014 (9 h 30)

Clôture de la réunion : vendredi 14 novembre 2014 (16 h 00)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

*DECS-ENF(2014)OJA1 rev.2 – Draft annotated agenda
DECS-ENF(2014)OB1 – Draft order of business*

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

*Resolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux
et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail*

3. Présentation des participants

4. Election du/de la Président(e) et du/de la Vice-président(e)

**5. La stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2012-2015 :
communication du secrétariat sur l'état d'avancement de la mise en œuvre**

*Texte de la Stratégie 2012-2015
Rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie 2012-2015
Rapport sur la conférence de mi-mandat, Dubrovnik, 27-28 mars 2014*

6. La stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant 2016 et au-delà

*DECS-ENF(2014)2 – Document d'information et plan de travail
DECS-ENF(2014)3 – Analyse des réponses au questionnaire adressé au
Réseau des Coordinateurs sur les droits de l'enfant
Recommandation 2056(2014) de l'Assemblée parlementaire sur les alternatives au placement en rétention
d'enfants migrants et décision du Comité des Ministres
Recommandation 2044 (2014) de l'Assemblée parlementaire sur "Eradiquer la pauvreté des enfants en
Europe" et réponse du Comité des Ministres*

a) Eléments possibles de la prochaine stratégie

b) Processus d'élaboration de la stratégie

7. Groupe de discussion sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique

*DECS-ENF(2014)4 rev 2 – Les enfants et les TIC au Conseil de l'Europe
CDMSI(2014)Misc10 – La protection des droits de l'enfant dans l'environnement numérique*

8. Dates et lieux des deuxième et troisième réunions en 2015

9. Clôture de la réunion

Annexe II

**Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant
(DECS - ENF)
1^{re} réunion**

Ouverture de la réunion : jeudi 13 novembre 2014 (9 h 30)

Clôture de la réunion : vendredi 14 novembre 2014 (16 h 00)

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Ms Ina Verzivolli
Director of the State Agency on Child Protection
Ministry of Social Welfare and Youth
Tirana

ANDORRA/ANDORRE

Ms Rebeca Armengol Asenjo
Technique-psychologue
Département responsable de l'aide sociale à l'enfance et à la famille
Ministère de la Santé et du Bien-être social

Mr Bruno Martínez
Psychologue
Département responsable de l'aide sociale à l'enfance et à la famille
Ministère de la Santé et du Bien-être social

ARMENIA/ARMÉNIE

AUSTRIA/AUTRICHE

Mr Ewald Filler
Ombudsman for Children and Youth
Federal Ministry of Family and Youth
Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Ms Jeyran Arif Rahmatullayeva
Head of the Department on the Issues of the Regional Family and Children Support Centers
State Committee on Family, Women and Children Affairs of Azerbaijan Republic (SCFWCA)

BELGIUM/BELGIQUE

Mr Joost van Haelst
Children's Rights Co-ordinator of the Flemish government
Brussels

Ms Malvina Govaert
Directrice de recherches
Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse
Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE ET HERZÉGOVINE**BULGARIA/BULGARIE**

Ms Velina Todorova
Associate Professor
Bulgarian Academy of Sciences (Institute for the State and the Law)
Sofia

CROATIA/CROATIE

Ms Ivana Milas Klarić
Ombudsman for Children

Ms Marija Gabelica Šupljika
Deputy Ombudsman for Children

CYPRUS/CHYPRE

Ms Leda Koursoumba
Commissioner for the Protection of Children's Rights
Nicosia

Apologised / excusée

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Aneta Majerčíková
Secretary to the Committee for the Rights of the Child
Secretariat of the Government Council for Human Rights
Department of Human Rights and Protection of Minorities
Office of the Government of the Czech Republic

DENMARK/DANEMARK

Ms Bente Mundt
Head of Children's Division
The Danish Parliamentary Ombudsman
Copenhagen

ESTONIA/ESTONIE

Ms Anniki Lai
Head of the Department of Children and Families
Ministry of Social Affairs of Estonia
Tallinn

Apologised / excusée

Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe
Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe

FINLAND/FINLANDE

Mr Tuomas Kurttila

Ombudsman for Children

FRANCE

Ms Sophie Del Corso
Adjointe au Chef du Bureau des affaires européennes et internationales
Direction générale de la cohésion sociale
Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Paris

GEORGIA/GÉORGIE

Mr Amiran Dateshidze
Head of the social program's and issues division
Social Protection Department
Ministry of Labour, Health and Social Affairs

Apologised / excusé

GERMANY/ALLEMAGNE

GREECE/GRÈCE

HUNGARY/HONGRIE

Ms Katalin Szilas
Senior Legal Officer
Ministry of Justice of Hungary
Department of Constitutional Law
Budapest

ICELAND/ISLANDE

Ms Gudridur Bolladottir
Legal Advisor
Ministry of Welfare
Reykjavik

IRELAND/IRLANDE

ITALY/ITALIE

Mr Vincenzo Spadafora
Président de l'Autorité de surveillance pour les enfants et les adolescents en Italie
et ancien président de l'UNICEF Italie

Ms Cristiana Carletti
Associate Professor of International Public Law
Roma Tre University - School of Political Sciences
Rome

LATVIA/LETONIE

LIECHTENSTEIN

LITHUANIA/LITUANIE

Ms Edita Žiobienė
Ombudsperson for Children's Rights of the Republic of Lithuania

Ms Rūta Pabedinskienė
Senior Specialist of Child Division
Ministry of Social Security and Labour

LUXEMBOURG

M. Claude Janizzi
Maître en psychologie
Conseiller de direction première classe
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Service des droits de l'enfant / Service des relations internationales

MALTA/MALTE

Dr Beryl Jean Buttigieg
Legal Co-ordinator
Ministry for the Family and Social Solidarity
Valletta

Apologised / excusée

Ms Carmen Buttigieg
Director of the Department for Social Welfare Standards
Ministry for the Family and Social Solidarity
Valletta

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Corneliu Tarus
Deputy Head of the Department for Family and Child's Rights Protection Policies,
Ministry of Labor, Social Protection and Family
Chisinau

MONACO

Ms Justine Ambrosini
Secrétaire des relations extérieures
Chef de section
Direction des Affaires Internationales
Département des Relations Extérieures
Ministère d'Etat-Place de la Visitation

MONTENEGRO**NETHERLANDS/PAYS-BAS**

Ms Jolande Calkoen-Nauta
Juvenile Judge
District court of Zeeland West-Brabant

NORWAY/NORVEGE

Ms Elise Skarsaune
Senior Advisor
Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs
Department of Family, Prevention and Municipality Collaboration
Section for Violence Prevention

POLAND/POLOGNE**PORTUGAL****ROMANIA/ROUMANIE**

Ms Gabriela Coman
 President of the National Authority for the Protection of
 the Rights of the Child and Adoption
 Bucharest

Apologised / excusée

Ms Elisabeta Trifan
 Manager Public Principal
 National Authority for the Protection of
 the Rights of the Child and Adoption
 Bucharest

Ms Diana Marin
 Personal Counselor to Ms Gabriela Coman
 National Authority for the Protection of
 the Rights of the Child and Adoption
 Bucharest

RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE

Mr Pavel Astakhov
 Children's Rights Commissioner for the President of the Russian Federation

Apologised / excusé

Ms Yulia Nazarova
 Expert from the Office of Ombudsman on child's rights to the President of the Russian Federation

SAN MARINO/SAINT-MARIN**SERBIA/SERBIE****SLOVAKIA/SLOVAQUIE****SLOVENIA/SLOVENIE**

Ms Lea Javornik Novak
 Secretary
 Directorate for Family Affairs
 Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities
 Ljubljana

SPAIN/ESPAGNE

Ms Maria Gracia Juste
 focal point of the Council of Europe Network of Children's Rights
 Ministry of Health, Social Services and Equality

Apologised / excusée

Mr José Luis Castellanos
 Deputy Subdirector on Children

Apologised / excusé

SWEDEN/SUEDE

Mr Henrik Ingrids
 Head of Section
 Ministry of Health and Social Affairs
 Government offices of Sweden

SWITZERLAND/SUISSE

Ms Claudina Mascetta
 Chef de secteur
 Département fédéral de l'intérieur DFI
 Office fédéral des assurances sociales OFAS
 Affaires internationales
 Secteur Organisations internationales
 Berne

«THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA» / «L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE»

Ms Renata Petrovska
 Junior Associate-Internal Auditor
 Unit for Internal Audit
 Ministry of Labour and Social Policy

Apologised / excusée

TURKEY/TURQUIE

Mr Fikret Yaman
 Social Worker
 Children's Rights Department
 General Directorate for Children Services
 Ministry of Family and Social Policies of Turkey

Ms Ülker Yücel
 Assistant Expert
 Department of EU and External Relations
 Ministry of Family and Social Policies of Turkey

UKRAINE/UKRAINE**UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI**

PARTICIPANTS**Council of Europe Commissioner for Human Rights / Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe**

Mr Nils Muižnieks
 Council of Europe Commissioner for Human Rights / Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

Parliamentary Assembly of the Council of Europe / Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Ms Sevinj Fataliyeva
 Member of the Milli Mejlis, Parliament of Azerbaijan
 Member of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
 Parliamentary Assembly of the Council of Europe

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Mr Johan van den Hout
Congress Thematic Spokesperson on Children

Apologised / excusé

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Mr Gérard Greneron
Vice-Chair of the Human Rights Committee of the Conference of INGOs
Secretary General of the European Council of Police Trade Unions (ECPS) /
Vice-Président de la Commission des Droits de l'Homme de la Conférence des OING
Secrétaire Général du Conseil Européen des Syndicats de Police(CESP)

Committees or other bodies of the Council of Europe engaged in related work / Comités ou autres organes du Conseil de l'Europe engagés dans des travaux similaires

Advisory Council on Youth / Conseil consultatif pour la jeunesse

Ms Fanny Charmey
Responsable du secteur projets et politique international
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Berne

European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ)

Apologised / excusé

Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / Comité directeur sur les médias et la société d'information (CDMSI)

Ms Christina K. Lamprou
Head of Department for Audiovisual Affairs/Member of the Bureau of the CDMSI of the Council of Europe
Directorate for Mass Media
General Secretariat for Mass Media
Greece

Committee of Experts on the Rights of People with Disabilities (DECS-RPD) / Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées (DECS-RPD)

Ms Andrea Krznar
Vice-Chair of the DECS-RPD / Vice-Présidente du DECS-RPD
Head of Department
Ministry of Social Policy and Youth
Croatia

Governmental Committee of the European Social Charter and the European Code of Social Security / Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale

Mme Jacqueline Maréchal
Chair / Présidente
Chargée de mission, Délégation aux affaires européennes et internationales
Ministère du travail, de l'emploi et de la santé et Ministère des solidarités et de la cohésion sociale
Paris
France

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENE

Ms Margaret Tuite
 Commission coordinator for the rights of the child
 European Commission
 Directorate-General Justice
 Unit C1: Fundamental rights and rights of the child

OTHER INTERNATIONAL ORGANISATIONS / AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

International Organisation of the Francophonie (OIF) / Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Ms Valentine Sébile
 Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme (DDHDP)

Office of the Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children / Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants

Ms Elda Moreno
 Head of the Office and Senior Advisor
 United Nations
 New York
 USA

United Nations Children's Fund (UNICEF) / Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)

Ms Michaela Bauer
 Partnerships Manager
 UNICEF Regional Office for Central and Eastern Europe
 and Commonwealth of Independent States (CEE/CIS)
 UNICEF Brussels Office

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**Canada****Holy See / Saint Siège**

Mgr. Ignazio Ceffalia
 Deputy Permanent Observer to the Council of Europe /
 Observateur permanent adjoint auprès du Conseil de l'Europe

Japan/Japon**Mexico/Mexique****United States of America/Etats Unis d'Amérique**

Countries concerned with the Council of Europe policy towards neighbourhood regions / Pays concernés par la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines

JORDAN / JORDANIE

Mr Mohammed Mogdadi
Deputy Secretary General of the National Council for Family Affairs

MOROCCO / MAROC

Mr Larbi Tabit
Secretary General
Ministry of Solidarity, Women, Family and Social Development

Representative of the Consulate of Morocco, Strasbourg

TUNISIA/TUNISIE

Ms Beya Guezzi
Chef de service du développement des établissements de la première enfance
Secrétariat d'Etat pour les Affaires de la Femme et de la Famille

Ms Raja Belhadj
Chef de service de la formation continue et coordinatrice du programme de coopération avec l'UNICEF

Ms Kaouthar Chelbi
Vice-Consule de la Tunisie
Strasbourg

OBSERVERS / OBSERVATEURS**Defence of Children International (DEI) / Défense des Enfants International (DEI)**

Mr Benoît Van Keirsbilck
Director / Président

Eurochild

Ms Hanna Heinonen
Programme Director in the Central Union for Child Welfare Finland
Member of the Eurochild management board

European Network of Ombudspersons for Children (ENOC) / Réseau européen des médiateurs pour les enfants (ENOC)

Ms Alexandra Curelea
ENOC Secretariat
Strasbourg

International Observatory of Juvenile Justice (IJJO) / Observatoire international de justice juvénile (OIJJ)

Mr Cédric Foussard
Director / Directeur
Brussels

Apologised / excusé

Save the Children

Ms Karin Blomgren
Programme officer/thematic adviser
Domestic Programme
Save the Children Sweden

SOS Children's Villages / SOS Villages d'Enfants

Mr Ronan Mangan
 EU Policy Advisor
 EU Liaison Office
 SOS Children's Villages International

KEY NOTE PANELISTS / INTERVENANTS

Ms Jasmina Byrne
 UNICEF Office of Research - Innocenti
 Florence
 Italy

Dr Susanna Greijer
 Independent Expert

Ms Olga Khazova
 UN Committee on the Rights of the Child
 Institute of State & Law (Russian Academy of Sciences)
 Moscow
 Russian Federation

Prof. Sonia Livingstone
 Department of Media and Communications
 London School of Economics and Political Science
 United Kingdom

Ms Patricia Manson
 Head of Unit for Safer Internet
 DG CONNECT
 European Commission
 Brussels
 Belgium

Ms Elizabeth Milovidov
 Children's Rights/Internet Safety Consultant
 Crossing Guard Consulting
 Paris
 France

Ms Janice Richardson
 Senior Advisor, Insafe/European Schoolnet
 Brussels
 Belgium

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

F-67075 Strasbourg Cedex

Tél.: +33 3 88 41 20 00 ;

Fax: + 33 3 88 41 27 81/82/83 ;

E-mail: <http://www.coe.int>**DGII – Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie**

Ms Marja RUOTANEN
 Director/Directrice
 Directorate of Human Dignity and Equality/Direction de la Dignité humaine et de l'égalité
 Tel: +33 3 88 41 30 45 ; E-mail: marja.ruotanen@coe.int

**Secretariat to the Committee of Experts of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child /
Secrétariat du Comité d'experts de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant**

Ms Regina JENSDOTTIR

Children's Rights Co-ordinator, Executive Secretary to the Committee of Experts of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child / Secrétaire exécutive du Comité d'experts de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant

Tel: +33 3 88 41 22 25 ; E-mail : regina.jensdottir@coe.int

Ms Agnes VON MARAVIC

Secretary to the Committee of Experts of the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child / Secrétaire du Comité d'experts de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant

Tel: +33 3 90 21 48 29; E-mail: agnes.vonmaravic@coe.int

Ms Jackie RENAUDIN-SIDDALL

Assistant / Assistante

Tel: +33 3 88 41 31 86; E-mail: jackie.renaudin-siddall@coe.int

Children's Rights Division / Division des droits des enfants

Ms Gordana BERJAN

Head of the Children's Rights Policies Co-ordination Unit / Chef de l'Unité de coordination des politiques des droits de l'enfant

Tel: +33 3 90 21 44 90; E-mail: gordana.berjan@coe.int

Ms Gioia SCAPPUCCI

Secretary to the Committee of the Parties to the Council of Europe Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / Secrétaire du Comité des Parties de la Convention sur la Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote)

Tel: +33 3 90 21 44 32; E-mail: gioia.scappucci@coe.int

Ms Susie MORGAN

Communications Officer / Chargée de communications

Tel: +33 3 88 41 35 48; E-mail: susie.morgan@coe.int

Education Policy / Politiques éducatives

Mr Villano QIRIAZI

Head of the Education Policy Division / Chef de la Division des politiques éducatives

Tel: +33 3 88 41 36 24; E-mail: villano.qiriazzi@coe.int

Ms Yulia PERERVA

Education Department / Service de l'Education

Tel: +33 3 88 41 3948; E-mail: yulia.pererva@coe.int

Sexual Orientation and Gender Identity / Orientation sexuelle et identité de genre

Mr Joakim SMEDMAN

Tel: +33 3 88 41 38 87; E-mail: joakim.smedman@coe.int

Ms Kerttu TARJAMO

Tel: +33 3 90 21 55 57; E-mail: kerttu.tarjamo@coe.int

Social Cohesion / Cohésion sociale

Ms Irena KOWALCZYK

Anti-Discrimination and Social Cohesion Department / Service de l'anti-discrimination et de la cohésion sociale

Tel: +33 3 88 41 32 40; E-mail: irena.kowalczyk@coe.int

Violence against women (GREVIO) / Violence à l'égard des femmes (GREVIO)

Mr Johan FRIESTEDT
Tel: +33 3 88 41 36 72; E-mail: johan.friestedt@coe.int

Secretariat of the Ad Hoc Committee of Experts on Roma Issues (CAHROM) / Secrétariat du Comité ad hoc sur les questions roms (CAHROM)

Mr Michael GUET
Secretary to the Committee / Secrétaire du Comité
Tel: +33 3 90 21 49 63 E-mail: michael.guet@coe.int

Partial Agreement on the Council of Europe Development Bank / Accord partiel de la Banque de développement du Conseil de l'Europe

Ms Catherine VARINOT
Tel: +33 3 90 21 43 06; E-mail: catherine.varinot@coe.int

DGI – Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit**Secretariat of the European Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (CPT) / Secrétariat du Comité européen pour la prévention des tortures et des peines ou traitements inhumains et dégradants (CPT)**

M. Julien ATTUIL
Tel: +33 3 88 41 31 13; E-mail: julien.attuil@coe.int

Directorate of Human Rights / Direction des droits de l'homme

Ms Lilja GRETARSDOTTIR
Tel: +33 3 88 41 22 61; E-mail: lilja.gretarsdottir@coe.int

Data Protection / Protection des données

Ms Sophie KWASNY
Head of the Data Protection Unit / Chef de l'Unité de la protection des données
Data Protection and Cybercrime Division / Division de la protection des données et de la cybercriminalité
Information Society Department / Service de la société de l'information
Directorate of Information Society and Action against Crime / Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité
Tel: +33 3 90 21 43 39; E-mail: sophie.kwasny@coe.int

Internet Governance / Gouvernance de l'Internet

Mr Lee HIBBARD
Internet Policy Co-ordinator / Coordinateur de la politique de l'internet
Information Society Department / Service de la société de l'information
Directorate of Information Society and Action against Crime / Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

Tel: +33 3 88 41 31 04; E-mail: lee.hibbard@coe.int

Penological Co-operation, Medicrime and Trafficking of Organs / Coopération pénologique, medicrime et du trafic d'organes

Ms Iliana TANEVA
Head of Unit / Chef d'unité
Criminal Law Division / Division du Droit pénal
Action against Crime Department / Service de lutte contre la criminalité
Directorate of Information Society and Action against Crime / Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité
Tel: +33 3 88 41 38 84; E-mail: ilina.taneva@coe.int

Public and Private Law Development / Développement du droit public et privé

Mr Philippe KRANTZ
Public and Private Law Development Unit / Unité de développement du droit public et privé
Legal Co-operation Division / Division de la coopération juridique
Justice and Legal Co-operation Department / Service de la coopération judiciaire et juridique
Directorate of Human Rights

Secretariat of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Ms Maren LAMBRECHT
Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
Tel: +33 90 21 47 78; E-mail: maren.lambrecht@coe.int

Secretariat of the Congress of Local and Regional Authorities / Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Ms Joanne HUNTING
Co-Secretary of the Current Affairs Committee / Co-secrétaire de la Commission des questions d'actualité
Tel: +33 3 88 41 31 61; E-mail: joanne.hunting@coe.int

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

Mr Michael HILL
Ms Chloé CHENETIER
Ms Isabelle MARCHINI

Annexe III

COMMENT ON BEHALF OF THE COMMITTEE OF EXPERTS ON THE RIGHTS OF PEOPLE WITH DISABILITIES (DECS-RPD) FOR THE DECS-ENF MEETING,

13-14 November 2014

DECS-RPD has the task of promoting and monitoring the implementation of the CoE Disability Action Plan 2006-2015. The Disability Action Plan recognizes that children with disabilities are one of the groups which face specific barriers or experience two-fold discrimination that require a cross-cutting response. The number of recommendations concerning children with disabilities¹ and numerous activities on these topics organized in member states clearly show the importance of the work at CoE level.

Bearing in mind the importance of cross-sectoral cooperation and mainstreaming when it concerns the rights of people with disabilities, the Committee of experts on the rights of people with disabilities was represented at numerous events organized by other bodies and institutions, including the mid-term review Conference organized in Dubrovnik this year. This conference was a good opportunity to evaluate where we are and in which direction we should all go in our future actions concerning the rights of children with disabilities.

In the context of creating a framework for a new children's rights strategy, it is important to underline the findings of the **Conference on full inclusion of children and young people with disabilities in society** which was held in **Brussels in November 2013**, following the Rec CM/REC(2013)3 on full inclusion of children and young people with disabilities:

Participants in that conference concluded that the process of ensuring inclusion of children and young people with disabilities in society has made considerable progress in recent years but also they underlined that the situation in general is far from being satisfactory. Firstly, these children are facing numerous stereotypes which often means that their rights are not respected because people tend to look at their disability rather than their abilities. Secondly, the level of child and young people's participation remains low, often because of lack of suitable information or lack of access to services. In situations like these, families of these children feel isolated and have difficulties to ensure an adequate standard of living which, unfortunately, often leads to placement of children in specialized institutions implying exclusion from the community.

Moving from segregation to full inclusion seems to go too slowly. Reasons for this can be found in the lack of individual support and early intervention programmes, the inadequacy of appraisal methods and the lack of resources for implementing policies, which has even worsened lately due to the impact of the economic crisis. Poor cross-sectoral cooperation is also recognized as one of the obstacles to the full inclusion of children with disabilities.

The conference showed that it is vital to adopt and implement the measures that take into account the specific situation of children and young people with disabilities and which help them to meet specific needs. In order to be effective, the approach must be *participatory*, *cross-sectoral* and *proactive*. Also, it is

¹ - CM/REC(2009)9: Education and social inclusion of children and young people with autism spectrum disorder
 - CM/REC(2010)2: Deinstitutionalization and community living of children with disabilities
 - CM/REC(2012)6: Protection and promotion of the rights of women and girls with disabilities
 - CM/REC(2013)2: Full inclusion of children and young people with disabilities in society
 - CM/REC(2013)3: Full, equal and effective participation of persons with disabilities in culture, sports, tourism and leisure activities

important to underline that full inclusion of children and young people with disabilities in society means not only ensuring that they can live in a community with appropriate assistance but also, making society as open as possible to human diversity.

As the CoE Disability Action Plan is in its last year of implementation, DECS-RPD has established a Taskforce to draft an evaluation report on past activities, recognizing existing challenges and recommendations for the future period. Also, the Taskforce is assigned to develop consolidated proposals for the post-2015 disability framework in which the findings will also be taken into account. Still, it is necessary that all these issues are given special consideration by the DECS-ENF when developing a framework for the new strategy on children's rights, but within the scope of the mainstream approach.

COMMENT REGARDING USE OF ICT FOR CHILDREN WITH DISABILITIES

Digital technology and the opportunities it offers are great - there is no doubt about that. Still, we have to be careful with it and use it in a way that does not lead to the exclusion of children with disabilities again.

The educational system has to be adjusted and accessible so that children with disabilities participate in it on an equal basis with other children. It can be accepted that a child with a disability is not physically attending school if he/she is temporarily unable to do so because he/she is in a hospital or in similar cases. But it should not be acceptable that a child with disability is forced to use technology in order to be included in the educational process at home, because school failed to ensure preconditions for including the child in daily classes, allowing him/her to be with other pupils, surrounded by his/her peers, experiencing real classroom surroundings.

The achievements in the ICT field should be used as a means of assistance, in order to facilitate inclusion in society of children and persons with disabilities, but in no way as a replacement for everyday life experience.

Annexe IV

Speech by Mr Nils Muižnieks, Commissioner for Human Rights

Ladies and Gentlemen,

Thank you for inviting me to take part in your first meeting and to contribute to your reflection on the next Council of Europe strategy for children's rights on the basis of my experience regarding children rights' violations in Europe.

Children's rights are among the priorities I set at the beginning of my mandate. More specifically, when I took office in April 2012, I decided to concentrate on the following issues: the persisting segregation of entire groups of children in education; the fact that children continue to be born and raised stateless, and thus rightless; and violations of the rights of children in asylum and migration processes.

After two and a half years of work and about 25 country visits, I see that these priorities are indeed major human rights challenges in several European countries. I would like to start by giving a few examples of this, and then highlight a few other topics pertaining to children's rights that I also came across with. In fact, I have raised concerns about respect for children's rights in about half of the countries I visited so far.

Segregation in education

Firstly, let me mention the issue of the segregation of entire groups of children in the educational system, which I have raised with the authorities of the following countries: the Czech Republic, France, Hungary, Montenegro, Portugal, the Netherlands, Romania, Spain and "the former Yugoslav Republic of Macedonia". The children most affected by this problem are Roma children and children with disabilities, in particular those with intellectual and psycho-social disabilities.

Segregation in education is probably one of the worst forms of discrimination. It deprives children of their right to access quality education on an equal footing with other children and to develop their potential to the fullest possible extent. As a rule, these children receive lower quality education, which often dooms them to a life of social exclusion and poverty.

I have asked states where Roma children are taught in separate classes or schools to prohibit segregation, and to publicly commit to ambitious and measurable de-segregation plans with targets and timelines for integration of all children in mainstream schools.

The same goes for children with disabilities whose right to be educated in inclusive mainstream schools, with adequate support where necessary, is not yet implemented and in fact, not fully understood. This requires additional support for pupils, teachers and parents and, in general, a much better implementation by schools of the principle of reasonable accommodation, enshrined in the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

Stateless children

About 680 000 persons are still stateless in today's Europe and many of them are children. In some cases, this is the result of state succession combined with widespread discrimination against some groups (typically, ethnic minorities). In other cases it is a consequence of migratory processes combined with incompatible legislations on the acquisition of nationality. Whatever the case, it is unacceptable that children continue to be born stateless in Europe today.

I have raised this issue during my visits to Estonia, "the former Yugoslav Republic of Macedonia", Montenegro and the Netherlands. States should make sure that children who are at risk of statelessness at birth acquire the nationality of the state in which they are born. States should also take measures to ensure adequate registration of all births. They should put in place statelessness determination procedures so as to identify persons in this situation and ensure better protection of their rights (in particular, in the case of children, the right to education, access to health and social services, to adequate living standards and to protection against violence and abuse). Eventually, such mechanisms should ease access to naturalisation.

The rights of children in asylum and migration

As for children involved in migration and asylum proceedings, I have analysed their situation in Denmark, [France], Greece, [Hungary] and the Netherlands. The main problem, which I highlighted for instance in my report following the visit to Denmark, is that although the authorities are obliged under international law (UN CRC) to treat the best interests of children as a primary consideration in all their actions and decisions, in practice they tend to give priority to other concerns, especially connected with immigration control.

Moreover, a number of member states throughout Europe continue to detain children on the grounds of their or their parents' lack of a legal status. I believe that immigration detention of children should stop, -- children should not be detained, neither when they are on their own, nor as part of their family.

In Greece, I expressed deep concern about the treatment of unaccompanied minor migrants, who are either detained in inadequate conditions or left in the street with no protection at all. I met with young unaccompanied migrants who were sleeping rough in one of Athens' parks and were regularly victims of violence by the police and by members of the Golden Dawn. During a recent visit to France, I also met with unaccompanied migrant children who were forced to sleep in parks in the north of Paris as no accommodation was available to them.

Other topics

Let me now mention a few other important topics I have dealt with. Firstly, in a number of countries, I found that austerity measures implemented by states as a result of the economic and financial crisis have had a disproportionate impact on children.

In Estonia, the Netherlands, Portugal and Spain, cuts in child-care allowances and in social and healthcare budgets in general have led to an increasing number of children living in poverty, and in reduced access to adequate health and social services.

But budgetary restrictions have also had a harmful impact on other children's rights. As regards the right to education, for instance, cuts in budgets previously allocated to assist disadvantaged children (such as children with disabilities, Roma children and migrant children) in mainstream education have placed these children at a higher risk of ending in remedial education or dropping-out. In Portugal, concerns were raised about a possible resurgence of child labour, partly as a result of growing school drop-out rates.

In Estonia, I found out that austerity budgets have had a negative impact on the capacity of child protection services to prevent child rights violations as well as on support provided to children in alternative care.

In Spain, the growing number of housing evictions on grounds of non-repayment of mortgage have had a heavy impact on the life of the children affected and have in some cases resulted in homelessness and social exclusion.

Current austerity policies should also not lead to a weakening of juvenile justice systems, or to the postponement of measures to make justice more child-friendly. On the contrary, the economic crisis should be used as a catalyst to review policies in place with a view to making them both more cost-effective and more respectful of children's rights. We have indeed seen that policies that are not compliant with human rights standards, such as the widespread detention of children in conflict with the law, are at the same time very costly and ineffective. Austerity budgets could be seen as an opportunity to ensure better protection of human rights while saving money.

In my recent report on Romania, I have specifically dealt with the ongoing reform of the juvenile justice system. I noted that, although important progress had been made, it was problematic that the transformation of penitentiary institutions for minors into educative centres had not yet been completed. I also paid particular attention to violations of the rights of children in institutions and of the almost 1 500 street children.

In several countries, I have also addressed the problem of violence against children. In Estonia, I recommended an overall ban on corporal punishment as a starting point to eradicate domestic violence and violence at school. In Portugal, I was informed that a growing number of cases of domestic violence had been reported to the Ombudsman since the beginning of the economic crisis. In the Netherlands, I was informed of persisting gaps and imbalances between municipalities in the detection of cases of abuse of children, including sexual abuse, as well as in programmes to provide support to children victims of abuse. I also recently addressed the situation of LGBTI children and advocated in favour of measures to protect them against bullying and violence and ensure equal opportunities for them in all settings.

In a Human Rights Comment I published this year, I alerted about the multiple threats to children's rights on the Internet. These include grooming and recruitment for trafficking purposes, but also dangers for personal data protection arising out of the wide use of social media by children and young people. I also highlighted as threats for children's rights the dissemination of harmful contents, such as incitement to commit suicide, racist, violent and pornographic material. I insisted on the crucial need to educate and empower children to become responsible actors on the Internet. I also recommended the development of wider opportunities for children to navigate on safe environments on the Internet.

These are, in brief, some of the main challenges for children's rights I have dealt in my capacity as Commissioner for Human Rights. One of the underlying causes for many of these problems is the persisting lack of awareness about children's rights and about the content of the UN CRC and the obligations flowing from it. Decision-makers, but also sometimes educators and professionals working with children, are not always fully aware that children are full bearers of human rights, just like adults, and that states parties to the UN CRC must implement these rights.

Against this background, the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child has undoubtedly contributed to breaking stereotypes and raising awareness about children's rights, as protected in Council of Europe and other international standards. It has produced guidance for states on the implementation of these standards, helped disseminating good practices, and it has contributed to mobilising the willingness and resources of the Council of Europe and of member states to advance the protection of the rights of the child.

Your work in the coming months is, therefore, of crucial importance. The next Council of Europe strategy should trigger further progress and further commitment by the member states to implement fully and effectively the rights of all children.

I wish you all success in this challenging task and look forward to further exchanges of views and information.